

Première Bac Pro	Histoire : Séquence IV De l'État français à la IV^{ème} République	Fiche Prof
------------------	--	------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Séance 3 : Vers la certification.

Capacités mise en œuvre :

- Caractériser un personnage et son action avec la situation étudiée.
- Situer les faits les uns par rapport aux autres.

Sujet d'étude : Livre classe p 84-85

Thème : Jean Moulin et l'unification de la Résistance

Né en 1889, Jean Moulin appartient à une famille républicaine et radicale du Sud-Ouest de la France. Il mène une brillante carrière administrative et occupe la fonction de préfet d'Eure-et-Loir en 1939. Le 17 juin 1940, les Allemands rentrent dans Chartres. Ils somment le préfet de signer une déclaration accusant, à tort, de massacres les tirailleurs sénégalais de l'armée française. Jean Moulin refuse, malgré plusieurs interrogatoires violents, et signe là son premier acte de résistance. Au mois de novembre, il est limogé par le gouvernement de Vichy, comme de nombreux autres préfets qualifiés de « prisonniers du régime ancien ». Une nouvelle vie commence alors pour Jean Moulin (document 2).

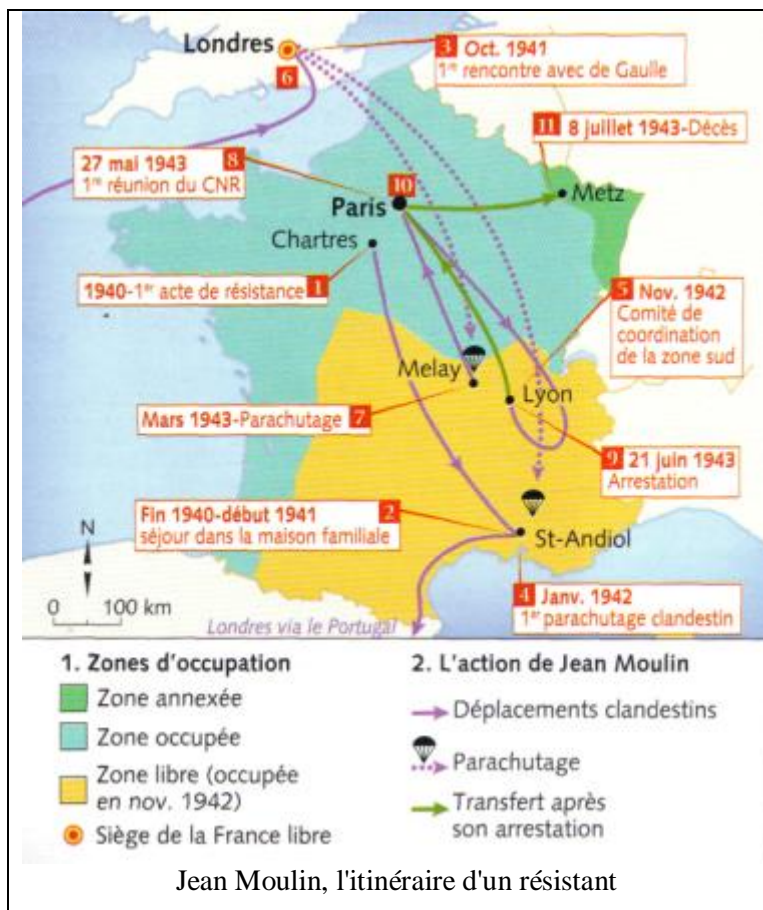
Il s'efforce de prendre contact avec les premiers mouvements de Résistance dans la zone Sud, avant de se rendre à Londres auprès du général de Gaulle en octobre 1941 (document 4). Parachuté en zone libre en 1942, Jean Moulin mène une double vie. Officiellement, il est le directeur d'une galerie de peinture à Nice. Dans la clandestinité, sous le nom de « Max » ou « Rex », il est le représentant du général de Gaulle en France et il s'efforce de remplir la mission que celui-ci lui a confiée (document 1).

Cette mission difficile aboutit en mai 1943 avec la création du Conseil National de la Résistance (documents 3 et 5). Quelques semaines plus tard, Jean Moulin est arrêté à Caluire avec d'autres grands résistants, comme Raymond Aubrac, à la suite d'une dénonciation. Il est torturé à Lyon par le chef de la Gestapo Klaus Barbie, puis à Paris et meurt des suites de ses blessures lors de son transfert vers l'Allemagne le 8 juillet 1943.

Homme de conviction et de courage, unificateur de la Résistance intérieure et extérieure, victime de la barbarie nazie, Jean Moulin est une figure emblématique de la France combattante. À ce titre, ses cendres sont transférées au Panthéon en 1964 sur décision du général de Gaulle, alors président de la République. La cérémonie nationale organisée à cette occasion, marquée par le vibrant hommage du ministre de la Culture André Malraux, peut être visionnée sur le site de l'Ina.

Documents complémentaires :

<ul style="list-style-type: none"> • 1889 : naissance de Jean Moulin à Béziers. • 1939 : il est nommé préfet d'Eure-et-Loir. • 1940 : -juin, arrêté par les Allemands, il fait une tentative de suicide ; • novembre, il est révoqué par Pétain. • 1941 : première rencontre avec de Gaulle à Londres. • 1942 : il est parachuté pour la première fois en France. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1943 : • 27 mai, préside la première réunion du Conseil de la Résistance à Paris. • 21 juin : arrêté à Caluire en banlieue lyonnaise, torturé, il meurt début juillet. • 1964 : la cérémonie d'entrée des cendres de Jean Moulin au Panthéon témoigne de la reconnaissance de la nation pour son action.
---	---



Rapport de Jean Moulin au général de Gaulle, 25 octobre 1941
Rapport sur l'activité, les projets et les besoins des groupements constitués en France en vue de la libération du territoire national.

[...] En résumé, les mouvements demandent :

1. Une approbation morale.
 2. [...] Avec le général de Gaulle, des liaisons fréquentes rapides et sûres.
 3. De l'argent - pour commencer, une somme de 3 millions par mois pour les mouvements [...].
 4. Des armes - première étape : matériel très léger, revolvers et mitraillettes, deuxième étape : matériel léger, fusils mitrailleurs et mitrailleuses.
- [...] On ne peut laisser sans secours ceux qui continuent la lutte. C'est l'intérêt immédiat de l'Angleterre et de ses alliés. Ce doit être une des raisons d'être des Forces françaises libres. C'est l'espoir de tout un peuple enchaîné.

Cité par Daniel Cordier, secrétaire de Jean Moulin, dans L'Inconnu du Panthéon, JC Lattes, 1989-1993.

L'entrée de Jean Moulin au Panthéon

« C'est pourquoi Jean Moulin est allé à Londres. [...] Le général de Gaulle seul pouvait appeler les mouvements de résistance à l'union entre eux et avec tous les autres combats, car c'était à travers lui seul que la France livrait un seul combat. [...] C'est pourquoi Jean Moulin avait emporté, dans le double fond d'une boîte d'allumettes, la microphoto du très simple ordre suivant : "M. Moulin a pour mission de réaliser, dans la zone non directement occupée de la métropole, l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs". [...] C'est à quoi Jean Moulin s'emploie jour après jour, peine après peine, un mouvement de résistance après l'autre. »

Discours d'André Malraux, ministre de la Culture, lors de l'entrée des cendres de Jean Moulin au Panthéon le 19 décembre 1964 (extraits).

1) Dans quel but Jean Moulin se rend-il à Londres en 1941 ? (doc. 4) **(sur 2 points)**

- Jean Moulin se rend à Londres en octobre 1941 pour rencontrer le général de Gaulle, lui présenter les différents mouvements de résistants formés en France et lui expliquer leurs besoins : besoin de reconnaissance, aide financière et matérielle.

2) Présentez la mission confiée à Jean Moulin, en indiquant quelles fonctions lui sont attribuées, avec qui il est amené à être en contact et dans quel but. (Doc. 1) **(sur 3 points)**

- D'une part, Jean Moulin est le «représentant du Comité national en zone non-occupée», c'est-à-dire qu'il est le représentant du général de Gaulle et de la France Libre dans la zone sud. À ce titre, il doit entrer en contact avec des hommes politiques qui pourraient se joindre à De Gaulle et s'associer au gouvernement que celui-ci crée en exil.
- D'autre part, Jean Moulin a pour mission d'unifier la Résistance intérieure. Il assure la direction du Comité de Coordination où siègent les trois principaux mouvements de résistance que sont « Combat », « Francs-Tireurs », et « Libération ». Il doit aussi se mettre en relation avec les autres groupes de résistants et les inciter à rejoindre l'un de ces grands mouvements.
- Il doit notamment veiller à ce que les divers groupes armés fusionnent dans l'Armée secrète qui est en train de se constituer.

- 3) Pourquoi le général de Gaulle souhaite-t-il le rassemblement des mouvements de Résistance ? (doc. 1). **(sur 2 points)**
- Le général de Gaulle souhaite le rassemblement des mouvements de Résistance car il craint des tensions entre les différents groupes. Pour des questions d'efficacité, l'existence de trop nombreux petits groupes, non coordonnés dans leurs actions, lui semble aussi malvenue.
- 4) Pourquoi, selon vous, les résistants forment-ils « l'armée des ombres » ? (doc. 2) **(sur 2 points)**
- L'expression « L'armée des ombres » rappelle le titre du livre de Joseph Kessel, paru en 1943 et porté au cinéma en 1969, qui rend hommage à l'action héroïque des hommes de la Résistance. Kessel, lui-même résistant, est aussi l'un des auteurs des paroles du célèbre « Chant des partisans », écrit avec son neveu Maurice Druon.
 - Les résistants forment « l'armée des ombres » car au sein de chaque mouvement se trouvent des groupes armés et parce que les résistants mènent leurs actions de manière clandestine.
 - Ils possèdent souvent une double identité, appuyée par la fabrication de faux papiers, pour se jouer des services de la police et de l'administration de Vichy et de l'occupant. Ainsi, l' « ombre » de Jean Moulin est Joseph Mercier.
- 5) Quelle est la composition du CNR ? Comment fonctionne-t-il ? (docs 3 et 5) **(sur 2 points)**
- Le Conseil National de la Résistance (CNR) est composé d'hommes issus de différents milieux : principaux mouvements de la Résistance intérieure, de la zone nord et de la zone sud ; syndicats et partis politiques de différentes tendances entrés en résistance après leur interdiction par Vichy.
 - Chaque mouvement de résistance, chaque syndicat, chaque parti politique délègue un homme qui siège au Conseil, selon le « principe du représentant unique » qu'évoque Jean Moulin (document 5, lignes 19-20).
 - Le CNR fonctionne donc comme une assemblée représentative, composée de 16 membres. Ceux-ci sont rassemblés autour de Jean Moulin, le président du CNR, qui représente le général de Gaulle et qui est aidé dans ses fonctions par deux secrétaires.
- 6) À quelles difficultés Jean Moulin s'est-il heurté pour le réunir ? (doc. 5) **(sur 2 points)**
- Jean Moulin évoque plusieurs difficultés (lignes 4-5). Les « difficultés de principe » renvoient aux réticences de certains mouvements de Résistance à entrer dans le CNR parce qu'ils redoutaient la mainmise de Londres et voulaient préserver leur autonomie. Jean Moulin évoque aussi ses difficultés à faire accepter le fonctionnement du CNR et à faire respecter l'égalité entre les différents groupes qui le composent (lignes 15 à 20).
 - Les « difficultés de personnes » sont, quant à elles, liées aux inimitiés entre ces différents groupes. Par exemple, certains mouvements de résistance – formations nouvelles – rechignaient à travailler avec les syndicats et les partis politiques anciens, nés avant la guerre et considérés en partie comme responsables de la faillite de la France (lignes 5 à 15).
 - Enfin, les « difficultés matérielles » sont dues au caractère secret de la mission et à son ampleur : difficulté pour rentrer en contact, communiquer et rassembler les nombreux groupes tout en échappant à la surveillance et à la répression allemande et vichyssoise.

• Synthèse

À partir de l'ensemble des documents et de vos réponses, expliquez le rôle de Jean Moulin dans la Résistance. (sur 7 points)

Jean Moulin mène dans la clandestinité une enquête sur les premiers groupes de Résistance, formés en zone libre avant de se mettre en rapport avec le général de Gaulle à Londres (documents 2 et 4). Celui-ci lui confie la mission d'unifier la Résistance intérieure. D'une part, Jean Moulin coordonne, sur le plan politique et militaire, les mouvements de Résistance de la zone sud (document 1). D'autre part, il entre en contact avec ceux de la zone nord et avec les autres forces, engagées dans la Résistance : syndicats, partis politiques. Malgré les difficultés et les risques, il parvient à rassembler tous ces groupes et à leur faire reconnaître l'autorité unique du général de Gaulle en créant en mai 1943 le Conseil National de la Résistance (documents 3 et 5). Jean Moulin est donc aussi l'artisan de la réunion de la Résistance intérieure et extérieure.

Présentation et orthographe sur 2 points

L'entrée en résistance

En septembre 1939, Jean Moulin est préfet d'Eure-et-Loir à Chartres. Le 17 juin 1940, les Allemands sont à Chartres et lui demandent de mettre un massacre sur le compte de tirailleurs sénégalais. Le refus de Moulin lui vaut d'être brutalisé et arrêté ; il tente de se suicider avec un morceau de verre. Sauvé, il est ensuite révoqué par le gouvernement de Vichy. En septembre 1941, il décide de rejoindre Londres, où il rencontre le général de Gaulle et entre alors dans une résistance active.

L'action clandestine

Le général de Gaulle, chef des Forces françaises libres, charge Moulin de l'unification des mouvements de résistance en zone sud, mission qu'il accomplit dans la clandestinité sous plusieurs identités et noms de code : Rex, Régis, Max. Le 2 janvier 1942, il est parachuté en Provence. Début 1943, il crée près de Lyon les MUR (Mouvements unis de la Résistance). Un retour à Londres lui permet de rendre compte de son action au général de Gaulle. En mars 1943, il est à nouveau en France, dans la clandestinité, sous le nom de Max ; en mai, il préside à Paris la première réunion du Conseil de la Résistance-à laquelle participent seize représentants de mouvements, de partis et de syndicats d'orientations politiques très diverses engagés dans la Résistance -, qui devient rapidement le Conseil national de la Résistance (CNR). Sous cette impulsion, les deux principales forces armées intérieures, FFI gaullistes et FTP (Francs tireurs et partisans) communistes fusionneront fin 1943, sous le nom de FFI. Le 21 juin 1943, lors d'une réunion clandestine, Moulin est arrêté sur dénonciation à Caluire, près de Lyon. Détenu au fort Monluc à Lyon, il est interrogé et torturé par le chef de la Gestapo, Klaus Barbie. Les Allemands décident de le transférer en Allemagne. Épuisé, il meurt pendant son transfert en train, en gare de Metz.

La reconnaissance nationale

Le 19 décembre 1964, lors d'une cérémonie au cours de laquelle le ministre de la Culture, André Malraux, prononce un discours resté dans la mémoire nationale, les cendres de Jean Moulin entrent au Panthéon. Moulin devient alors un martyr républicain autour duquel se fédère la mémoire de la Résistance et des résistants connus ou anonymes. Le nom de Jean Moulin a été donné à des espaces publics, des rues, des avenues, des places et de nombreux établissements scolaires.